

DOSSIER DE PRESSE

**ENTREPRISES DU PATRIMOINE VIVANT :
Un label pour les entreprises françaises
aux savoir-faire artisanaux
et industriels d'excellence**

**Direction régionale des entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail et de l'emploi**



SOMMAIRE

EPV : un label d'Etat distinguant l'excellence des savoir-faire français	3
EPV : une marque de reconnaissance par l'Etat.....	3
Qui peut candidater et selon quelles modalités ?.....	4
L'attribution du label EPV : une instruction menée par des experts	5
Les avantages procurés aux entreprises labellisées EPV.....	6
Des incitations fiscales.....	6
Un appui au développement économique.....	6
Une communication pro-active.....	6
Un bénéfice en termes de reconnaissance	6
Le label EPV : une référence pour les consommateurs, clients et prescripteurs	7
La garantie d'un savoir-faire rare et exceptionnel	7
Une marque de tradition et de modernité.....	7
Une réponse aux besoins les plus pointus	7
Un soutien au « made in France ».....	7
Des possibilités de découverte et de partage	7
Les actions phares en faveur du label EPV en 2017 2018.....	8
Partenariats institutionnels.....	8
Les événements phares dédiés aux EPV en Île-de-France en 2018	8
L'Île-de-France, un territoire riche en savoir-faire d'excellence :	9
Focus sur la promotion 2017	9
Une forte proportion de candidatures et de labellisés EPV franciliens	9
2017 : une année exemplaire pour le nombre de labellisations EPV en Île-de-France	9
Caractéristiques des 80 labellisés EPV franciliennes 2017.....	10
Liste Les événements « EPV » programmés en 2018	11
Liste des EPV franciliennes labellisées en 2017 par univers	12

Communiqué de presse

80 nouvelles entreprises franciliennes distinguées pour leur savoir-faire

Le label « Entreprise du patrimoine vivant » est un gage d'excellence pour les entreprises artisanales et industrielles.

Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a remis leurs diplômes à 22 entreprises franciliennes récemment labellisées « Entreprise du patrimoine vivant » le lundi 19 février 2018 à l'Hôtel de Noirmoutier (75007).

Cette manifestation, portée par la Direccte régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) d'Île-de-France, **marque la reconnaissance de l'excellence des savoir-faire artisanaux et industriels des entreprises du patrimoine vivant (EPV), qui contribuent à l'attractivité et au dynamisme économique du territoire francilien.**

Un label d'Etat distinguant l'excellence des savoir-faire français

Le label EPV (Entreprise du Patrimoine Vivant), dont les 10 ans ont été fêtés en 2016, est un **label qui distingue les entreprises françaises** sur la base de trois critères : **savoir-faire rare, patrimoine économique et notoriété.** Il a pour vocation de promouvoir le développement des entreprises de production, de restauration ou de transformation détenant un « savoir-faire rare renommé ou ancestral, reposant sur la maîtrise de techniques traditionnelles ou de haute technicité et circonscrit à un territoire ».

L'Île-de-France : un territoire riche en savoir-faire d'excellence

L'Île-de-France compte 306 entreprises labellisées (près de 22% du niveau national). 80 entreprises franciliennes ont obtenu le label EPV en 2017 : arts de la table, gastronomie, patrimoine bâti, décoration, mode et beauté etc. Le label concerne **au niveau national,** à la fin 2017, 1419 entreprises artisanales ou industrielles, qui représentent environ **65 000 emplois et un chiffre d'affaires cumulé de 14 Mds€.**

Des avantages procurés aux entreprises labellisées EPV

Le label procure aux entreprises labellisées EPV de nombreux avantages : incitations fiscales telles que le crédit d'impôt de 15 % des dépenses de fabrication de pièces uniques ou en petites séries et un crédit d'impôt apprentissage (2 200 € par an par apprenti) ; soutien par Business France dans leur volonté d'exportation, aide au financement par la SIAGI et BPIFrance. Il offre également aux entreprises labellisées une visibilité en France et à l'étranger, à travers des opérations marketing, de relais presse et d'événements médiatiques et expositions, etc.

Cette cérémonie a favorisé une mise en réseau des EPV labellisées en 2017 propice au développement de relations d'affaires entre entreprises. Des partenaires publics ont assuré des rendez-vous en B to B pour présenter leur offre dédiée aux EPV. Les candidatures des entreprises pensant être éligibles s'effectuent de manière simple et dématérialisée tout au long de l'année : <http://www.patrimoine-vivant.com/>.

Contacts presse

Direccte d'Île-de-France - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

Service communication : Tél. 01 70 96 14 60

idf.communication@direccte.gouv.fr idf.direccte.gouv.fr

EPV : un label d'Etat distinguant l'excellence des savoir-faire français

EPV : une marque de reconnaissance par l'Etat

Le label EPV (Entreprise du Patrimoine Vivant) est un label français d'État attribué pour distinguer les entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence.

La qualité d'Entreprise du patrimoine vivant s'attache à l'entreprise elle-même et distingue sa performance.

Instauré en 2006, le label Entreprise du patrimoine vivant peut être attribué à un « savoir-faire rare renommé ou ancestral, reposant sur la maîtrise de techniques traditionnelles ou de haute technicité et circonscrit à un territoire ». Ce label a pour vocation de promouvoir le développement des **entreprises de production, de restauration ou de transformation** détenant ce savoir-faire.

Attribué pour une durée de cinq ans, ce label rassemble des fabricants attachés à la haute performance de leur métier et leurs produits aux secteurs d'activité variés.

Les entreprises labellisées se caractérisent par des savoir-faire rares, une histoire et un patrimoine ancien qui ont participé à asseoir leur notoriété dans le tissu entrepreneurial français.

Ces entreprises contribuent à l'attractivité et favorisent le dynamisme économique du territoire francilien. Elles participent au rayonnement économique et culturel de la France et se caractérisent par des emplois non-délocalisables.

Les entreprises labellisées EPV constituent des références dans leur secteur d'activité, tant en France qu'à l'international. Modèles d'entreprises compétitives et innovantes, les EPV sont la vitrine des savoir-faire français et la référence de prestige à l'export.

A la fin décembre 2017, 1419 entreprises ont été labellisées au niveau national depuis la mise en place du dispositif en 2006. Elles représentent environ 65 000 emplois et un chiffre d'affaires cumulé de 14 Mds€.

Avec 306 entreprises labellisées au 31 décembre 2017, l'Île-de-France en représente près de 22%.

Qui peut candidater et selon quelles modalités ?

Le label peut être décerné aux entreprises qui :

- **Exercent une activité de production, de transformation, de réparation ou de restauration** inscrites au répertoire des métiers ou au registre du commerce. Ne sont donc pas éligibles les entreprises du secteur agricole et les micro-entreprises ;
- **et qui réunissent trois critères :**
 - **détenir un patrimoine économique spécifique**, qui peut être constitué d'équipements ou de documentations techniques rares. Il peut comprendre également les droits de propriété intellectuelle de l'entreprise ou se traduire par un réseau de clientèle spécifique et par des marchés remarquables.
 - **détenir un savoir-faire rare, notoire et indiscutable**, exclusif ou partagé avec un nombre très limité d'entreprises. Il peut s'agir d'un savoir-faire non accessible par les voies de formation normales et dispensé par l'entreprise elle-même, ou par la présence au sein de l'entreprise de salariés détenant un savoir-faire exigeant une formation très longue, d'employés difficiles à recruter ou à former.
 - **être renommées pour la dimension culturelle de leurs prestations ou de leur localisation**. Leur notoriété peut provenir également de leur contribution à l'évolution technologique de leur activité et au maintien du métier en France.

Les EPV sont des entreprises qui se caractérisent donc par :

- un patrimoine économique spécifique issu de l'expérience manufacturière,
- un savoir-faire rare qui repose sur la maîtrise de techniques traditionnelles ou de haute technicité,
- l'attachement à un territoire.

Ces entreprises **perpétuent un savoir-faire ancien ou traditionnel. En même temps elles innovent et s'attachent à transmettre en formant leurs salariés**

Elles contribuent pleinement à l'emploi local qualifié et contribuent à l'attractivité en favorisant le dynamisme économique du territoire francilien.

En savoir plus : <http://www.patrimoine-vivant.com/fr/criteria>

L'attribution du label EPV : une instruction menée par des experts

La candidature au label s'effectue sur la **base d'une démarche volontaire de l'entreprise**. La démarche est **simplifiée** : la candidature s'effectue en ligne sur le site web de l'Institut Supérieur des Métiers dédié aux EPV : <http://www.patrimoine-vivant.com/>

Le processus de labellisation comprend cinq étapes :

1. Une demande d'avis est transmise par l'ISM dès réception de la candidature. La Direccte d'Île-de-France intervient dans le processus de labellisation en rendant son avis, sur la base d'une visite dans l'entreprise. Peuvent également être mandatés pour cette visite in situ des experts de la Chambre de commerce et d'industrie ou de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, selon le domaine d'activité de l'entreprise. L'institut National des métiers d'art – INMA-intervient pour les entreprises de son domaine de compétence.
2. L'expert rend un avis circonstancié sur la pertinence de l'octroi du label au regard des critères d'éligibilité. Cet avis est transmis à l'institut supérieur des métiers.
3. L'ISM procède ensuite à une analyse du dossier en vue de vérifier l'information fournie par l'entreprise et de l'enrichir, notamment au regard des données sectorielles. Le rapport d'instruction est transmis aux membres de la commission nationale.
4. La commission nationale composée d'experts, organisée par l'ISM, rend un avis au ministre en charge de l'économie.
5. Le ministre en charge de l'économie est décisionnaire.

En cas de décision favorable, motivée, l'entreprise reçoit une notification officielle du ministère lui accordant le label. La labellisation prend la forme d'une lettre signée du ministre en charge de l'économie et de la délivrance d'un diplôme.

Les critères sont très stricts et rigoureux, ce qui est gage d'excellence du label d'État. Au niveau national, la commission a prononcé depuis la création du label un avis favorable pour 64,1% des dossiers examinés.

Les entreprises écartées sont également destinataires d'un courrier motivé. Cette évaluation précise peut mener ainsi les entreprises à concentrer leurs efforts dans les domaines à améliorer et à candidater de nouveau en fonction de leur évolution vers l'excellence.

Les avantages procurés aux entreprises labellisées EPV

Les avantages pour les entreprises labellisées portent sur quatre éléments : la fiscalité, le développement commercial, la communication et la reconnaissance.

Des incitations fiscales

- un crédit d'impôt apprentissage de 2 200 euros par apprenti et par an
- un crédit d'impôt égal à 15 %, plafonné à 30 000 € par an, de la somme des salaires et charges sociales afférents aux salariés directement affectés à la création d'ouvrages réalisés en un seul exemplaire ou en petite série.

Un appui au développement économique

Les entreprises labellisées peuvent :

- bénéficier d'une présence collective sur des salons emblématiques
- être soutenues et accompagnées à l'export par Business France.
- disposer d'un appui individuel en lien avec les organismes consulaires et professionnels (diagnostic export, accompagnement...)
- participer à de nombreuses actions collectives ou individuelles : visites de prescripteurs étrangers en France, salons, rencontres acheteurs, présentations de produits et de savoir-faire pour promouvoir le label à l'échelon international. En matière d'export elles bénéficient de l'appui de Business France.
- d'aides au financement notamment par la SIAGI (société de caution mutuelle) et par BPI France

Une communication pro-active

- Un site Internet dédié au label et aux entreprises labellisées www.patrimoine-vivant.com afin de mieux promouvoir les valeurs du label, ses entreprises et leurs savoir-faire
- une version anglaise du site www.frenchsavoirfaire.com
- une page Facebook www.facebook.com/patrimoinevivant ,
- Twitter twitter.com/labelepvp
- Instagram www.instagram.com/labelepvp/
- Google+ www.google.com/+PatrimoinevivantEPV
- Pinterest www.pinterest.com/labelEPV
- YouTube www.youtube.com/user/patrimoinevivantEPV
- Dailymotion www.dailymotion.com/patrimoinevivant
- LinkedIn www.linkedin.com/company/label-entreprise-du-patrimoine-vivant-epv-

Un bénéfice en termes de reconnaissance

- Une reconnaissance de l'entreprise comme fondatrice de l'identité économique et culturelle française
 - Une reconnaissance de son savoir-faire à l'échelle nationale et internationale.
- En savoir plus : <http://www.patrimoine-vivant.com/fr/advantages>

Ainsi le label EPV distinguant l'excellence des savoir-faire français est un appui opérationnel au développement des entreprises concernées. Il vise principalement à

- Faciliter leur médiatisation à l'échelle nationale et internationale ;
- Créer et saisir des opportunités d'affaires
- Les inciter à innover
- Conforter leur croissance, assurer le développement de l'emploi et leur transmission.

La labellisation permet aux entreprises distinguées d'adhérer à l'association nationale des EPV (ANEPV) qui fédère les EPV. <http://www.patrimoine-vivant.com/fr/news/show/320>

Le label EPV : une référence pour les consommateurs, clients et prescripteurs

La garantie d'un savoir-faire rare et exceptionnel

Une entreprise labellisée propose des prestations d'excellence reconnues dans son secteur d'activité. Le label est donc une référence pour les consommateurs, les clients, les prescripteurs, un savoir-faire d'exception pour réaliser des travaux complexes de restauration ou donner une dimension unique aux œuvres nouvellement créées.

Une marque de tradition et de modernité

Une entreprise labellisée est une entreprise dont l'activité se mêle souvent à l'histoire d'un métier ou d'un territoire. Elle est attachée à la tradition et aux règles de l'art et perpétue ou réintroduit des techniques garantissant le plus haut niveau de qualité. Tout en conservant ces traditions, elle innove dans ses procédés de production et dans ses produits, afin de répondre aux nouveaux besoins et exigences des consommateurs, clients et prescripteurs.

Une réponse aux besoins les plus pointus

Une entreprise labellisée est une entreprise apte à mener des travaux uniques et exceptionnels, et de proposer des solutions adaptées aux chantiers les plus originaux ou aux clients les plus exigeants. En choisissant une Entreprise du Patrimoine Vivant, les consommateurs, les clients, les prescripteurs, trouvent des réponses et des prestations sur mesure pour leurs commandes spéciales.

Un soutien au « made in France »

70 % (chiffre national) des Entreprises du Patrimoine Vivant exportent leur production et valorisent ainsi les savoir-faire français à l'international. En faisant appel au savoir-faire d'une EPV, les clients et prescripteurs participent au maintien et développement de ces activités en France, et conforte la pérennité d'emploi non délocalisés.

Des possibilités de découverte et de partage

Les Entreprises du patrimoine vivant, dépositaires d'un patrimoine, sont attachées à la transmission de leur savoir-faire. Beaucoup d'entre elles proposent au public de découvrir leur histoire, leur métier, leurs réalisations, en organisant des visites d'ateliers, en ouvrant des musées, des espaces de présentations de collections, en accueillant des apprentis, des stagiaires et en formant leurs salariés.

LES EPV, des entreprises qui savent concilier

tradition / innovation

savoir-faire / création

travail / passion

patrimoine / avenir

local / international

Les actions phares en faveur du label EPV en 2017 2018

Partenariats institutionnels

- **27 novembre 2017** : L'assemblée générale de l'Association Nationale des Entreprises du Patrimoine Vivant (ANEPV) vient d'élire Luc Lesénécal, patron des Tricots Saint-James, à sa tête. Il sera secondé dans cette fonction par Jean-Michel Delisle, président de Delisle S.A.S., en tant que vice-président. Le secrétariat général sera assuré par Tristan De Witte, patron de la société Roger Pradier
- **30 novembre 2017** : signature par CCI France International, CCI International et l'Institut Supérieur des Métiers, qui gère notamment le label EPV au nom de l'Etat, d'une convention de partenariat fondateur. Cet accord vise une meilleure coordination des actions d'appui en France et à l'étranger, avec pour objectif principal de renforcer l'accompagnement à l'international des entreprises françaises d'exception bénéficiant du label d'Etat Entreprise du Patrimoine Vivant.
- **5 décembre 2017** : renouvellement de la convention export en faveur des Entreprises du Patrimoine Vivant signée entre la Direction Générale des Entreprises (DGE) et Business France, l'agence française pour le développement international des entreprises.

Les événements phares dédiés aux EPV en Île-de-France en 2018

- **19 février** : organisation par le Préfet de la région Île-de-France, préfet de Paris, de la 1^{ère} cérémonie des labellisés EPV franciliens – promotion 2017
- **13 avril 2018** (9h30-11h30): Les cafés économiques de Bercy: EPV, un label favorisant le rayonnement du territoire. Au café le Fluctuat Nec Mergitur, place de la République, Paris.
- **3 juillet 2018** : speed meeting à Bercy, sous l'égide de la [Direction Générale des Entreprises \(DGE\)](#), pour les entreprises labellisées EPV avec des experts pays CCI France Internationale

L'Île-de-France, un territoire riche en savoir-faire d'excellence : Focus sur la promotion 2017

Une forte proportion de candidatures et de labellisés EPV franciliens

Depuis la création du label en 2006, l'Institut supérieur des métiers, en charge de la Commission nationale des Entreprises du patrimoine vivant, a reçu 4 413 dossiers (au 31/12/2017).

Avec 919 candidatures, l'Île-de-France représente la région ayant le plus de candidatures déposées sur ces 11 années : près de 21 % (source ISM).



Hors les cas d'inéligibilité (2,8%) ou de report pour expertise complémentaire (7%) ; la Commission nationale des EPV a prononcé un avis favorable pour 3129 entreprises, soit 64,1% des dossiers examinés. En 2017, sur 487 dossiers de candidatures, 333 avis favorables ont été prononcés par la Commission, soit 68%. 333 EPV ont bénéficié d'un avis favorable du ministre et ont donc été labellisées EPV au courant de l'année 2017. Il peut s'agir d'une demande initiale ou d'une renouvellement 5 ans après l'attribution du label.

Au 31/12/2017, le label comptabilise 1419 Entreprises du patrimoine vivant actives au niveau national (hors entreprises en cessation d'activité ou n'ayant pas renouvelé leur demande de labellisation. Sur ces 1419 EPV au niveau national, **309 sont implantées en Île-de-France, soit 21%.**

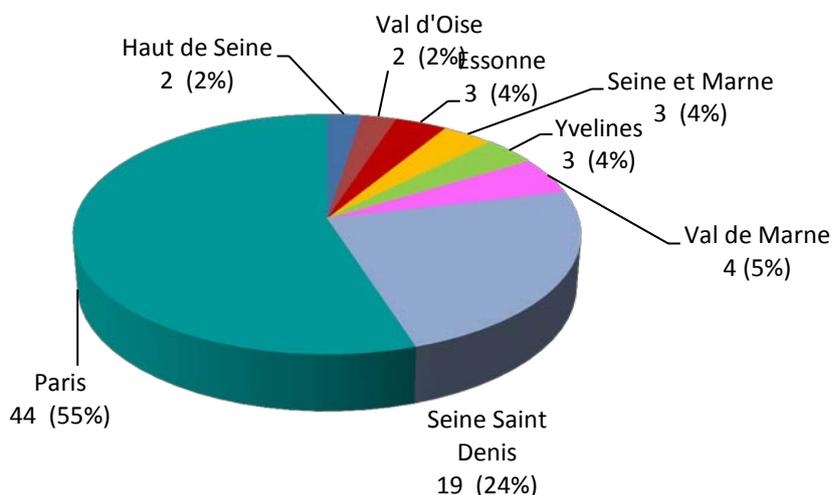
2017 : une année exemplaire pour le nombre de labellisations EPV en Île-de-France

89 dossiers de demandes de visites ont été transmis en 2017 par l'ISM pour une expertise par la Direccte. 2017 étant la 11^{ème} année d'existence du label, de nombreuses entreprises ont candidaté pour renouveler leur dossier de labellisation.

99 visites d'entreprises ont été réalisées par les chargés de mission de la Direccte pour prononcer un avis quant au respect des critères d'éligibilité. A noter : un dossier peut être transmis en fin d'année et ne permettre une visite qu'en début d'année suivante.

80 entreprises franciliennes ont bénéficié d'une décision favorable du ministre intervenue pendant l'année 2017 (dont 10 ayant fait l'objet d'une réunion de la Commission nationale fin 2016, avec avis favorable, la décision ministérielle étant intervenue en 2017).

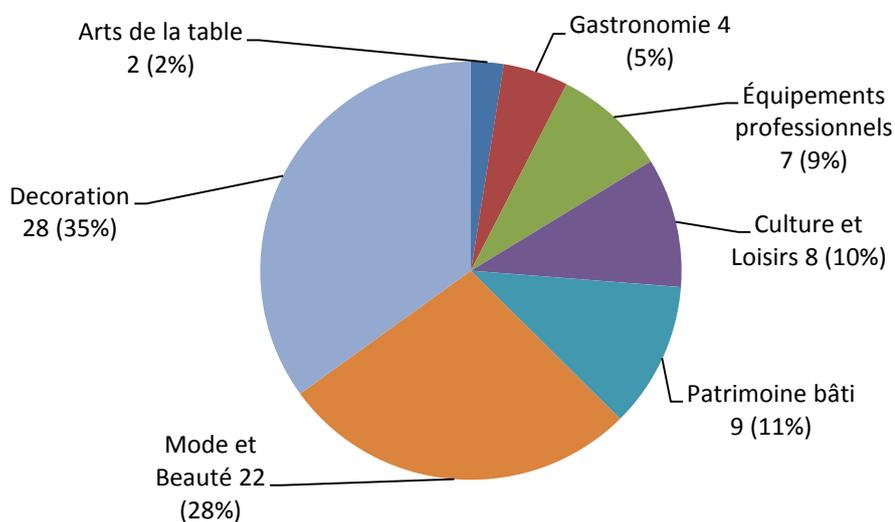
Répartition géographique des entreprises franciliennes labellisées EPV en 2017



Caractéristiques des 80 labellisés EPV franciliennes 2017

Les domaines d'activité des entreprises labellisées franciliennes sont diversés.

Répartition par secteur d'activité des 80 EPV franciliennes labellisées en 2017



Liste Les événements « EPV » programmés en 2018

- 19 février 2018 (Paris) : cérémonie de remise de diplômes EPV organisée par la DIRECCTE Ile-de-France
- 15 mars 2018 (La Rochefoucauld) : Les Rendez-vous des Savoir-faire d'excellence en Nouvelle-Aquitaine
- 21 mars 2018 : Opération « Goût de France – Good France »
- 28 et 29 mars (Paris) : Salon Made in France Première Vision
- Avril 2018 : Café économique « EPV » organisé par la DIRECCTE Ile-de-France
- Printemps 2018 : Journée présentation des savoir-faire EPV à Ciotat Shipyards
- 3 au 8 avril 2018 : Journées européennes des métiers d'art (JEMA) avec la participation d'EPV lors des rendez-vous d'exception
- 12 avril 2018 (Paris) : Les rencontres parlementaires EPV à l'Assemblée Nationale
- 12 avril 2018 (Aix en Provence) : Les rendez-vous de l'Excellence en partenariat avec Science Po Aix
- 16 au 20 avril (Paris): Hackathon EPV dans le cadre du partenariat avec la Chaire Management des Savoir-Faire d'Exception de l'ESSEC
- 18 au 20 mai : Eurosphère à Ho Chi Minh Ville au Vietnam
- 24 mai 2018 (Caen) : Présentation du label EPV au réseau des CCEF Normandie
- 30 mai au 2 juin 2018 : salon « Art de Vivre à la Française » à Moscou dans le cadre de la convention EPV – Business France
- 3 juillet 2018 (Paris) : 3ème speed meeting export EPV à Bercy
- du 3 au 7 juillet : Salon « Le luxe dans la décoration d'intérieur » à Séoul
- 15 et 16 septembre : Journées européennes du patrimoine
- 28 au 30 septembre 2018 : Fête de la Gastronomie
- 12 au 14 octobre 2018 : 2ème édition des Journées des savoir-faire d'excellence EPV
- 25 au 28 octobre 2018 (Paris) : Salon international du patrimoine culturel
- Octobre 2018 : salon « Art de Vivre à la Française » à Pékin dans le cadre de la convention EPV – Business France
- 10 au 12 novembre 2018 (Paris) : Salon Made in France
- Décembre 2018 : Formation primo-exportant dans le cadre de la convention EPV – Business France



Liste des EPV franciliennes labellisées en 2017 par univers

1/3

EPV labellisée en 2017	Site internet	Dirigeant	Adresse	Ville / département	Activité Principale
EPV 2017 de l'univers "Arts de la table"					
Lapparra orfèvre argentier	www.lapparra.com	Odile Casset de la Chesneraie	157 rue du Temple	Paris	75 Orfèvrerie
La Cornue	www.lacornue.com	Benoît Favier	14 rue du bois du Pont	Saint-Ouen-L'Aumône	95 Conception de cuisine d'exception
EPV 2017 de l'univers "culture et loisirs"					
Aïnu	http://ainu4museum.tumblr.com	Stéphane Pennec	74 avenue Lénine	Gentilly	94 Sociage
Billards Breton	www.billards-breton.com	Thomas Marteau	635 route de la Maison Blanche	Orgeval	78 Fabrication et restauration de billards
Bruno Delarange SAS	www.selledejarange.com	Bruno Delarange	Le Chêne Guillemot	Saint-Hilliers	77 Fabrication de selles de luxe sur mesure et accessoires
CDA Productions graphiques	www.grevin.com	Béatrice de Reyniès	37-39 rue Louise Weiss	Paris	75 Fabrication de personnages en cire
La Maison du Pastel	www.lamaisondupastel.com	Isabelle Roché	20 rue Rambuteau	Paris	75 Fabrication de pastels
Plastiques soudés JC KELLER et CIE	www.ickeller.fr	Frédéric Keller	20-22 Rue Botzaris	Paris	75 Fabrication et façonnage d'articles en matière plastique
Raffin et Associés Archetiers	www.atelier-raffin.com	Sandrine Raffin	60 rue de Rome	Paris	75 Archeterie
Silium	www.silium.fr	Nicolas Meneux	222 Rue Louis Auguste Blanqui	Bondy	93 Sérigraphie
EPV 2017 de l'univers "équipements professionnels"					
Ascenseurs Drieux-Combaluzier	www.drieux-combaluzier.com	Emmanuel75	153 rue de Noisy le Sec	Les Lilas Cedex	93 Création fabrication modernisation et maintenance d'ascenseurs
COMITEC - Vuarnet	www.vuarnet.com	Lionel Giraud	21 rue des Frères Lumière	Meaux	77 Fabrication de verres solaires minéraux
Guyard Chesneau et Cie	www.relma.fr	Hervé Chaminade	3 rue des poitevins	Paris	75 Mégisserie
Japell	www.japell.fr	Jean-Baptiste Aglaghanian	Route de Gommerville	Pussay	91 Imprimerie dorure à chaud gaufrage et découpe
Rocamat Pierre naturelle	www.rocamat.fr/	Adrien d'Auriol	84 rue Charles Michels	Saint-Denis	93 Extraction et taille de pierre
Société d'Exploitation des Etablissements Texier	http://doruretexier.pagesperso-orange.fr/	Jean-Claude Texier	2 rue de la Roquette	Paris	75 Dorure et argenture sur métaux
Société Nouvelle Cornu Emballeurs	www.cornu1887.com	Benoît Béguin	31 rue Blaise Pascal	Aulnay Sous Bois	93 Conception et fabrication d'emballages légers en bois
EPV 2017 de l'univers "Gastronomie"					
Fauchon Réceptions	www.fauchon.com	Christophe Renard	13 rue Pierre Nicolau	Saint-Ouen	93 Traiteur et Organisateur de réceptions de prestige
La Maison du Petit-Four	www.petit-four.fr	Frédéric Bastien	37 rue Louise Weiss	Paris	75 Pâtissier-traiteur
Le Taillevent	www.taillevent.com	Thierry Gardinier	15 rue Lamennais	Paris	75 Restauration gastronomique
Pâtisseries75 Saint-Sulpice P2S2	www.pierreherme.com	Pierre Hermé	12 rue Fortuny	Paris	75 Pâtisserie chocolaterie
EPV 2017 de l'univers "Patrimoine bâti"					
Atelier Ulex	www.vanderstraeten.fr	Hervé Van Der Straeten	11 rue Ferdinand Duval	Paris	75 Ebénisterie d'art
Ateliers EMG	www.ateliers-emg.fr	Jean-Marie Misseri	30 rue des Osiers	Coignières	78 Ebénisterie et menuiserie d'intérieur
Balas	www.groupe-balas.com	Jean Balas	10-12 rue Pierre Nicolau	Saint-Ouen	93 Couverture Plomberie CVC Electricité Etanchéité Cuisine
Dunod Mallier ferronniers d'art	www.dunodmallier.fr/	Mehdi Mallier	28 avenue des Trois Peuples	Montigny-le-Bretonneux	78 Ferronnerie d'art et serrurerie traditionnelle création et restauration d'ouvrages
La Maison du Vitrail	www.vitrail-paris.fr	Emmanuelle Andrieux-Lefevre	69 Rue Desnoquettes	Paris	75 Création et restauration de vitraux
Mamias	www.mamias.fr	Marie-Agnès Biard	28 avenue Jean Jaurès	Gagny	93 Campaniste
Remy Garnier SA	www.garnier-remy.com	Christian Chassagnon	30 bis boulevard de la Bastille	Paris	75 fabrication de serrures et ferrures décoratives
SNCP	www.snep-couverture.fr	Stéphane Martin	5 rue de la Terrasse	Boissy St Léger	94 Ouvrages de couverture
Union Technique du Bâtiment	www.utb.fr	Charles-Henri Montaut	159 avenue Jean Lolive	Pantin Cedex	93 Charpente tournerie couverture zinguerie

EPV labellisée en 2017	Site internet	Dirigeant	Adresse	Ville / département	Activité Principale
EPV 2017 de l'univers "Décoration"					
ALM Deco	www.almdeco-herbst.com/	Mireille Herbst	29 rue Cartier Bresson	Pantin	93 Laque d'art sur mobilier et boiserie
ATAD - Ateliers Philippe Coudray	www.ateliersphilippecoudray.com	Philippe Coudray	29 rue Victor Hugo	Pantin	93 tapisserie en sièges rideaux tentures
Atelier de Ricou	www.atelierdericou.com	Stéphanie et Cyril de Ricou	51 rue de Visien	Courbevoie	92 Restauration et création de décors peints
Atelier Marcu	/atelier-marcu.e-monsite.com/	Benoit Marcu	6 rue Léon Carémé	Saint-Denis	93 Restauration et conservation de meubles
Atelier Mariotti	www.atelier-mariotti.fr	Nicolas Mariotti	1b avenue du Général Leclerc	Etrechy	91 Dorure sur bois
Atelier Prométhée	www.atelierpromethee.com http://www.patrimoine-vivant.com/fr/showcompany/5786	Cedric Riou	25 rue du Landy	La Plaine Saint Denis	93 Reproduction de sculptures et éléments décoratifs
Atelier Roca	www.bernardpictet.com	Laurent Roca	3 rue Florian	Pantin	93 Prototypage de sièges et restauration meubles anciens
Ateliers Bernard Pictet	www.bernardpictet.com	Bernard Pictet	47 rue Oberkampf	Paris	75 Verre appliqué à l'architecture et la décoration
Cimaises Encadrement	www.antoinebechet.fr	Antoine Bechet	10-12 rue de Louvois	Paris	75 Encadrement traditionnel et muséologique
Coulon Tapissier	www.coulontapissier.com	Aurélie Theobald-Philippeau	13 rue Labie	Paris	75 Tapisserie restauration de sièges anciens
Declercq passementiers	www.declercqpassementiers.fr	Jérôme Declercq	15 rue Etienne Marcel	Paris	75 Passementerie
Degroote et Mussy Sarl	www.christianmussy.com	Christian Mussy	12 passage des Taillandiers	Paris	75 Fabrication de meubles de style agencement intérieur
Dissidi SA	www.dissidi.com	Dominique Roitel	16 passage de la Bonne Graine	Paris	75 Fabrication de meubles de style
Etablissement Hamel	www.frederic-hamel.fr/	Frédéric Hamel	80 bis rue du onze Novembre	Neuilly sur Marne	93 Tournage marqueterie ivoire & matériaux précieux
Jandri	www.jandri.fr	Jean-Paul Mahé	ZI - 21 rue Gay Lussac	Chennevières-sur-Marne	94 Fabrication de canapés et fauteuils en cuir et/ou tissu
Kerlan	www.kerlan.fr/atelier-kerlan.php	Christine et Jean-Pierre Sobler	64-66 rue Caulaincourt	Paris	75 Tapisserie d'ameublement
La Pendulerie	lapendulerie.com	Christophe Guérin	134 rue du Fbg Saint-Honoré	Paris	75 Horlogerie d'art
L'Atelier des Carmes	www.atelierdescarmes-paris.fr	Bruno Brocard	23 rue Rabelais	Saint-Ouen	93 Tapisserie d'ameublement
Maison Chevalier	www.chevalier-conservation.com	Nicolas Chevalier	6-8 rue Lepine Marcel	Colombes	92 Nettoyage et restauration de tapis tapisseries textiles anciens et contemporains
Maison et ateliers Porthault	www.dporthault.fr	Jean-Michel de Tarrazi	17 boulevard Raspail	Paris	75 Création et confection de linge de maison
Maison Fey	www.maisonfey.com	Fabienne Saligue	15 avenue Daumesnil	Paris	75 Gainerie d'ameublement
Maonia Sarl	www.grandsateliersdefrance.com/fr/mobile/maonia-55.html	Marine Fouquet	8 passage Brulon	Paris	75 Création de mobilier contemporain bureau d'études marqueterie de paille
Philippeau-tapissier	www.phelippeautapissier.com	Alexandre Philippeau	13 rue Labie	Paris	75 Tapisserie d'ameublement
SAS Van der Straeten	www.vanderstraeten.fr	Hervé Van der Straeten	11 rue Ferdinand Duval	Paris	75 Bronzier d'art
Siegeair	www.siegeair.fr	Jean-Paul Mahe	21 rue gay Lussac	Chennevière/Marne	94 Fabrication sur mesure de banquettes habillage de la fenêtre revêtements muraux gainages
Straure	www.straure.com	Pierre Strack et Philippe Faure	95 rue du Faubourg St Antoine	Paris	75 Fabrication de sièges et de meubles
Teinturerie JBD Gabriel	www.teintureriejbdgabriel.fr	Dominique et Charlotte François	28-30 Rue des Pommiers	Pantin	93 Ennoblement textile teinture
Verrerie de Soisy Sarl	www.verrerie-soisy.com	Frédéric Alary	12 rue du Moulin des Noues	Soisy-sur-Ecole	91 Objets décoratifs en verre

EPV labellisée en 2017	Site internet	Dirigeant	Adresse	Ville / département	Activité Principale	
EPV 2017 de l'univers "Mode et Beauté"						
Atelier Saint Honoré sarl	ateliersainthonore.com	Gilles Pjardet et Sébastien Durget	46 rue Lafayette	Paris	75	Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie
Boucheron	fr.boucheron.com	Hélène Poulit-Duquesne	20 rue de la Paix	Paris	75	Haute joaillerie joaillerie et montres
Camps de Luca Tailleurs	www.campsdeluca.com	Marc de Luca	16 rue de la Paix	Paris	75	Tailleur sur mesure
Chaumet International SA	www.chaumet.com	Jean-Marc Mansvelt	12 place Vendôme	Paris	75	Bijouterie-joaillerie-horlogerie
Clairvoy	www.clairvoy.fr	Olivier Villalon	17 rue Pierre Fontaine	Paris	75	Fabrication de chaussures sur-mesure fait-main pour particuliers et professionnels du spectacle vivant du cinéma et de la télévision
Ets Cambour	www.cambour.fr	Cédric Gaubert	16 rue Rambuteau	Paris	75	Joaillerie
Ets Murelli	www.murelli-guilochage.fr	Marc Murelli	33 rue du trou Normand	Domont	95	Guilochage
Goossens75	http://goossens-paris.com/	Julien Rousseau	10 rue du Cheval Blanc	Pantin	93	Bijoux de couture
Héliodore SAS	www.philippeferrandis.com	Philippe Ferrandis	109 avenue Daumesnil	Paris	75	Création et fabrication de bijoux
Herink	www.herink.fr	Stéphane Herink	18 ZA du Pré Ance	Rebais	77	Bijouterie
Hermès Sellier	www.hermes.com	Axel Thomas	24 rue du Faubourg St-Honoré	Paris	75	Facture d'articles de voyage et maroquinerie
Langlois-Martin SAS	www.pailleteslangloismartin.fr	Jean-Baptiste Drachkovitch	41 avenue de Strasbourg	Noisy le Sec	93	Fabrication de paillettes
Léonard Fashion	www.leonardparis.com	Nathalie Tribouillard Chassaing	36 avenue Pierre 1er de Serbie	Paris	75	Prêt-à-porter
Lesage75	www.lesage-paris.com	Caroline Le Borgne	20 rue du Cheval Blanc	Pantin	93	Broderie d'art
Maison Alice Cadolle	www.cadolle.com	Denise LeJorrain	255 rue Saint-Honoré	Paris	75	Lingerie corseterie haut de gamme
Maison Février	www.maisonfevrier.fr	Jean-Jacques Clerico	11 rue Lepic	Paris	75	Confection de costumes et d'accessoires en plumes pour les professionnels du spectacle et de la mode
Maison Massaro	www.massaro.fr	Bruno Pavlovsky	2 rue de la Paix	Paris	75	Chaussures et bottes sur mesure
Michèle Baschet	www.michelebaschet.com	Michèle Baschet	4 rue de Saintonge	Paris	75	Parurier
Roger Mathon SA	www.mathon-paris.com	Frédéric Mathon	41 rue de Richelieu	Paris	75	Joaillerie
S.T. Dupont SA	www.st-dupont.com	Alain Crévet	92 boulevard du Montparnasse	Paris cedex 14	75	Fabrication d'articles de maroquinerie briquets stylos et accessoires
Stark and Sons	http://www.starkandsons.com	Marc de Luca	16 rue de la Paix	Paris	75	Tailleur sur mesure modéliste (homme)
Undustrial	www.undustrial.com	Lucas de Staël	34 bis rue d'Aubervilliers	Paris	75	Fabrication de lunettes